

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAIRIE DE GENOUILLE
N°13

Séance du 13 mars 2025

L'an deux mil vingt quatre le quatorze Mars le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Guy VALETTE

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
13	8	10 Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

GAUDIN Loïc, GIRAUD Patrice, LUQUIAU Christophe, MASSON Dany, MORIN Jacques, MORISSET Florian, TEXERAUD Patrice, VALETTE Jean-Guy

Procurations :

BOLLE Marie-Claire à MORISSET Florian- BRETON Marc à MORIN Jacques

Etai(en)t absent(s) :**Etai(en)t excusé(s) :**

BOLLE Marie-Claire, BRETON Marc, CHAUVEAU Philippe, CLEMENT Julien, NIQUET Sandra.

Date de la convocation
04 mars 2025

Date d'affichage
05 mars 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
MORIN Jacques.

17 mars 2025

et publication du

17 mars 2025

AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un excédent de fonctionnement de :	20 399,02
	- un excédent reporté de :	170 783,59
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	191 182,61
	- un excédent d'investissement de :	95 738,59
	- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
	Soit un excédent de financement de :	95 738,59
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 - EXCÉDENT	191 182,61
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	191 182,61
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	95 738,59

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Genouillé, le 13 mars 2025

Le Maire VALETTE Jean-Guy

le(s) secrétaire(s) de séance
MORIN Jacques

AR Prefecture

086-218601045-20250313-D13_2025-DE
Reçu le 18/03/2025

